



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 03 AOUT 2017

Nombre de Membres

* en exercice : 11
* présents : 7
* votants : 9

Date de convocation :

24/07/2017

Date d'affichage :

24/07/2017

L'an deux mil dix-sept et le 3 aout 2017 à 20h00 le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 7 : Messieurs : BAUDOIN Laurent, BLANCHOIN Paul, DELOUVRIER Éric, MASSEGLIA Mario, SCHULTZ Jean-Philippe

Mesdames: FEDELICH Caroll, LECOINTRE-GASTAUD Corinne

Absents : 4 : Messieurs : GASTAUD Patrice, DAUBORD Frédéric, GALDIN-GASTAUD Bernard, SARTORI Sylvain,

Pouvoir : 2: de GALDIN-GASTAUD Bernard à BAUDOIN Laurent, de SARTORI Sylvain à MASSEGLIA Mario

Secrétaire : Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne a été désigné comme secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 06 Mai 2017

Projets

- Délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCAA – Modification du plan de financement relatif à la création d'un local technique
- Demande de subvention auprès de la dotation d'action parlementaire pour l'achat d'une tondeuse autoportée
- Approbation de la réfection de la plomberie de chez Madame SARNEL
- Installation des 3 compteurs : demande de versement de la subvention de l'agence de l'eau au département
- Achat d'un drapeau de cérémonie
- Mise aux normes des toilettes publiques

Festivités

- Règlement des paniers de Noel pour les personnes Agées
- Règlement des cadeaux pour les enfants de la commune
- Décision budgétaire pour le Noel 2017 des villageois

Finances

- Décision modificative N°1 du budget communal 2017
- Délibération de bourse pour le remboursement des frais de périscolaire engagé par les parents
- Convention avec la mairie de gilette pour année 2016-2017 pour les frais périscolaire
- Convention avec la mairie de gilette pour année 2017-2018 pour les frais périscolaire
- Autorisation d'indemnisation concernant la parcelle B 199

Salariés

- Décision de demander un changement de grade pour M. Chazalon Jean-François

Divers

- Renouvellement de la licence de Taxi de M. SARTORI Stéphane
- Résiliation du contrat d'eau de M. Allouc
- L'ester en justice M. Geoffroy Xavier concernant le refus à sa demande de permis de construire
- L'ester en justice M. Geoffroy Jean-Albert concernant le four de la Coussière
- SDEG

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de M. GALDIN-GASTAUD Bernard lui a été donnée, qu'une procuration de M. SARTORI Sylvain a été donnée à M. MASSEGLIA Mario et que ces derniers sont en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour.

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 06 Mai 2017

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCAA – Modification du plan de financement relatif à la création d'un local technique

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Demande de subvention auprès de la dotation d'action parlementaire pour l'achat d'une tondeuse autoportée

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Approbation de la réfection de la plomberie de chez Madame SARNEL

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Installation des 3 compteurs : demande de versement de la subvention de l'agence de l'eau au département

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Achat d'un drapeau de cérémonie

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Mise aux normes des toilettes publiques

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Règlement des paniers de Noel pour les personnes Agées

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Règlement des cadeaux pour les enfants de la commune

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Décision budgétaire pour le Noel 2017 des villageois

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Décision modificative N°1 du budget communal 2017

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Délibération de bourse pour le remboursement des frais de périscolaire engagé par les parents

- Vote pour à 8 voix Pour et 1 abstention

Objet : Convention avec la mairie de gilette pour année 2016-2017 pour les frais périscolaire

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Convention avec la mairie de gilette pour année 2017-2018 pour les frais périscolaire

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Autorisation d'indemnisation concernant la parcelle B 199

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Décision de demander un changement de grade pour M. Chazalon Jean-François

- Vote pour à l'unanimité pour une création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Objet : Renouvellement de la licence de Taxi de M. SARTORI Stéphane

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Résiliation du contrat d'eau de M. Allouc

- Vote pour à l'unanimité

Objet : L'ester en justice M. Geoffroy Xavier concernant le refus à sa demande de permis de construire

- Vote pour à 7 voix Pour et 2 abstentions

Objet : L'ester en justice M. Geoffroy Jean-Albert concernant le four de la Coussière

- Vote pour à 8 voix Pour et 1 abstention

Objet : SDEG

- Vote pour à l'unanimité

Questions diverses :

Néant

Monsieur Le Maire déclare la fin du conseil municipal à 22H00.

Questions du public :

M. TASSO :

Question : Quand est-il du nettoyage des fossés des Charbonnas, où il y a des risques d'éboulements ?

Réponse de Mr le Maire : Nous ne sommes pas dans une zone à risque d'éboulement suivant le diagnostic de l'ONF. Concernant le débroussaillage, la plupart des fossés sont privé et soumis à la même législation générale, y compris la municipalité.

Mme ROUX :

Je propose d'amener des sachets pour les excréments qui me restent.

Melle FONTANA:

Question : Pourrait-on faire une litière collective ?

Réponse de Mr le Maire : La collectivité ne peut pas prendre en charge cette dépense, seuls les propriétaires d'animaux sont responsables des désagréments.

Mme ROUX :

Je précise que l'eau n'est pas perdue, elle est partie dans une cuve.

Réponse de Mr le Maire : Il y aura un rôle de l'eau seulement pour la surverse.

M. TASSO :

Question : Et l'eau on en est où ?

Réponse de Mr le Maire : un mieux, on est en équilibre

M. PAILLON :

Question : Est-ce que demain un affichage sera fait concernant le drapeau ?

Réponse de Mr le Maire : tout le monde a eu entretemps le courrier de souscription.

Fin des questions du public.

FIN DU CONSEIL: 22H40

Le Maire
Laurent BAUDOIN

